

MAIRIE DE COLOMBIER LE VIEUX

PROCES VERBAL

DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 21 JUILLET 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt et un juillet à 18 heures 30, le Conseil Municipal de Colombier-Le-Vieux, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-10, L.2121-11 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Conseil Municipal de Colombier-le-Vieux s'est réuni à la salle du conseil municipal Sous la Présidence de Mme La Maire, Béatrice FOUR.

Convocation adressée par Mme La Maire, Béatrice FOUR, le 11 juillet 2025.

PRESENTS : FOUR Béatrice, DESRIEUX Claude, GIRODON Didier, DESCHAMPS Charlotte, BOITARD Franck, MARGIER Jean-Pierre, LONDON Patrick, MAICHERAK Catherine, BESSET Aurore, COUX Joël.

ABSENTS : M^{me} GERY Myriam pouvoir à Béatrice FOUR,
M^{me} THE Françoise pouvoir à Catherine MAICHERAK,
M. VERCASSON Xavier,
M. VAUX Hubert.

Secrétaire de séance : MAICHERAK Catherine

Nombre d'élus présents : 10 – Nombre d'élus votants : 12
Le quorum est atteint.

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 19 juin 2025 : approuvé à l'unanimité

Délibération 2025/25 :

OBJET : LOCATION APPARTEMENT T4 MAIRIE

Madame le Maire informe que l'appartement T4 situé au-dessus de la mairie sera libre au 31 juillet 2025, et qu'il y a lieu de le relouer.

Le prix a été fixé à 490,00 € + frais de chauffage (3,00 € par mois d'abonnement + 0,13 € par kW consommés).

Madame DELOCHE Astérie souhaite le louer à partir du 1^{er} août 2025.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- AUTORISE Madame le Maire à louer l'appartement sus nommé et à signer le bail de location s'y rapportant à Madame DELOCHE Astérie à compter du 1^{er} août 2025.

12 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

Délibération 2025/26 :

OBJET : LOCATION APPARTEMENT T2 MAIRIE

Madame le Maire informe que l'appartement T2 Côté Sud au 1^{er} étage du bâtiment mairie est actuellement libre et qu'il y a lieu de le louer.

Le prix a été fixé à 290,00 € + frais de chauffage (3,00 € par mois d'abonnement + 0,13 € par kW consommé).

Madame MARCOVICI Michèle souhaite le louer à partir du 1^{er} août 2025.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- AUTORISE Madame le Maire à louer l'appartement sus nommé et à signer le bail de location s'y rapportant à Madame MARCOVICI.

12 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

Délibération 2025/27 :

OBJET : PARTICIPATION DES COMMUNES DE RESIDENCE AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES 2024/2025

Madame le Maire rappelle aux conseillers municipaux que la Loi n°86-663 du 22 juillet 1983 relative à la participation des communes de résidence aux frais de fonctionnement des écoles publiques des communes d'accueil (maternelle et élémentaire), prévoit une participation de dépenses calculée par enfant.

Après avoir pris connaissance des frais de fonctionnement de l'école, les Conseillers Municipaux, à l'unanimité :

- FIXENT la charge pour les communes de résidence à 1 053, 00 Euros par enfant pour l'année scolaire 2024/2025.
- ACCEPTENT d'effectuer les conventions liant la commune de COLOMBIER-LE-VIEUX aux communes de résidence, ce suivant les directives de la Loi n°83-663 du 22 juillet 1983.
- AUTORISENT Madame le Maire à signer lesdites conventions et les documents comptables qui y seront rattachés.

12 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

Délibération 2025/28 :

OBJET : AVENANTS 3 ET 4 : LOT DÉSAMIANPAGE GROS ŒUVRE ET AVENANT 1 : LOT CHARPENTE – MARCHÉ PUBLIC « RÉHABILITATION MAISON JOURDAN »

Madame le Maire énonce que les travaux de réhabilitation Maison Jourdan sont en cours et que des travaux supplémentaires sont à prévoir, pour les lots Désamiantage Gros œuvre (SARL VERT et Fils) et Charpente (SARL DARU Charpente). Elle présente les devis des travaux supplémentaires. Et des avenants sont proposés.

Pour la SARL VERT et Fils : Avenant 3 pour un montant proposé de 4 917,11 € H.T. soit 5 900,53 € T.T.C

Avenant 4 pour un montant proposé de 3 586,76 € H.T., soit 4 304,11 € T.T.C

Pour la SARL DARU Charpente : Avenant 1 pour un montant proposé de 5 650,00 € H.T. soit 6 780,00 € T.T.C

Les Conseillers Municipaux, après discussion, à l'unanimité

SONT FAVORABLES et ACCEPTENT les travaux proposés

ET AUTORISENT Madame le Maire à signer les avenants présentés.

12 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

Urbanisme :

Informations :

- Autorisations d'Urbanisme :
 - *Dépôts :*
 - PC00706925T0006 – BOITARD Franck – 105, chemin d'Alligeon : construction d'un garage,
 - CUb00706925T0011 – SAPET Maxime – 240, route de Veyrand : projet de piscine,
 - *Décisions :*
 - – DP00706925T0006 – GAYET Gérald – 8, allée des Pâquerettes : panneaux photovoltaïques : accord,
- Droit de préemption : ras,
- Divers

Bâtiments

Informations :

- Projet terrain projets communaux « Résidence les près de la Salette » : suite avec Ardèche Habitat : rendez-vous en septembre, réflexion sur l'orientation du bâtiment communal en cours : (M.A.M éventuellement suite à une demande de personnes de Colombier dont une assistante maternelle de se regrouper.),
- Projet bâtiment Jourdan : en cours de finalisation,
- Eglise : Sollicitation de la fondation du patrimoine, (éventuelle collecte de dons),
- Divers.

Personnel :

Informations :

- Divers : ras

Ecole :

Informations :

- Retour du conseil d'école,
- Cantine : changement de prestataire : courrier aux parents, achats d'un four, règlement en cours,
- Réfection prévue des peintures de l'école maternelle,
- Effectif prévu 59 élèves,
- Nouveau directeur pour la rentrée prochaine,
- Divers.

Voirie

Informations :

- Travaux à venir : 2^{ème} tranche de travaux liée aux intempéries de l'automne 2023, Entreprise VAUX et JUNIQUE : en attente date d'intervention,
- Débroussaillage des routes, 2^e passage à venir et ambroisie,
- Voirie EVTP 2025 : en attente du planning d'intervention,
- Reprise voirie de la départementale : nettoyage des bétons désactivés et autres à reprendre,
- Divers.

Communauté d'agglomération

Informations :

- Commissions,
- Projet d'assainissement de Chardon : avancement du projet par l'aggl.
- Projet mise en réseau des bibliothèques : réunion avec les bénévoles de la bibliothèque à fixer,
- Divers.

CCAS :

Informations :

- Divers,
- Réunion le 16 septembre au lieu du 9 septembre à 18h30

Divers :

Informations :

- Bibliothèque, RAS
- Cinéma plein air avec Colombier City le mercredi 9 juillet 21h00 sous la mairie très positif,
- Vochora : 16 juillet à 21h00 très positif,
- Pot de l'été le vendredi 18 juillet, 19h00 positif,
- Réunion des associations le samedi 19 juillet à 9h00 : réflexion sur mutualisation Octobre Rose, réflexion sur les casiers, forum des associations le 29 août de 18h00 à 20h00 sous la halle
- Vogue les 25, 26 et 27 juillet
- Marché Nocturne, vendredi 1^{er} août
- Stock car : 15 août
- Festival des humoristes le mercredi 27 août, 15h30
- Divers.

Prochain Conseil municipal 9 septembre 2025 à 20h30

Le secrétaire de séance

Catherine Maicherak



Le Maire



Béatrice FOUR